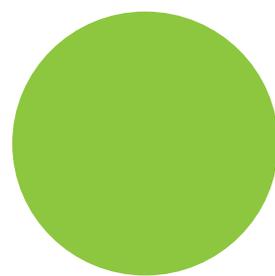


# Circuits groupes

Hauts-de-Seine

2016



## Laissez-vous surprendre !



▬ Histoire & Littérature

▬ Culture & Nature

▬ Art & Patrimoine

▬ Savoir-Faire & Curiosités

▬ Fêtes & Divertissements

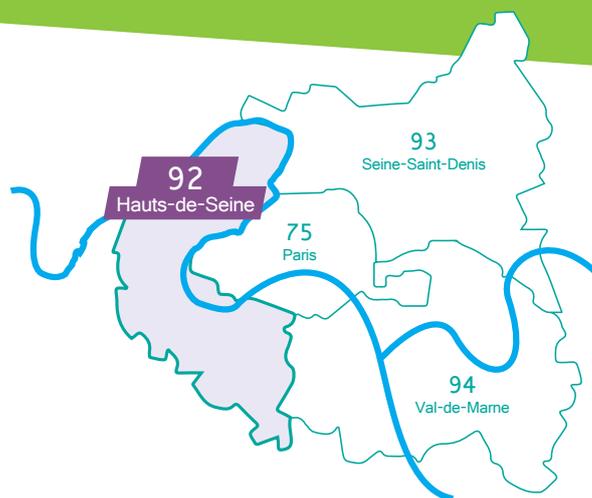


# HAUTS-DE-SEINE RESERVATION

## Circuits Groupes 2016

**Hauts-de-Seine Réservation** est l'agence réceptive du Comité Départemental du Tourisme des Hauts-de-Seine. Son équipe se tient à votre disposition pour préparer vos sorties et excursions dans l'Ouest parisien.

Aux portes de Paris, les Hauts-de-Seine vous donnent rendez-vous avec un patrimoine culturel exceptionnel, un environnement privilégié, des sites et des musées insolites.



Laissez-vous surprendre par ce petit territoire aux multiples facettes !

Contactez-nous !

Salomé Jeannin & Estelle Silliard  
☎ 01 46 93 03 01

➤ N'hésitez pas à nous solliciter pour réserver vos excursions clé en main issues du catalogue ou pour élaborer ensemble un programme « sur mesure »

Hauts-de-Seine Réservation : Tél : 01 46 93 03 01 - Fax : 01 46 93 94 92  
➤ **Attention, nouvelle adresse :** 25 boulevard des Bouvets - 92000 NANTERRE  
Mail : reservation@tourisme92.com - Site : www.tourisme92.com

### INFORMATIONS PRATIQUES

#### Tarifs :

Les tarifs sont étudiés sur la base d'un nombre de participants précisé pour chaque circuit.

Selon le nombre effectif de participants, le prix peut varier.

**Consultez-nous !**

#### Les prix indiqués comprennent :

- Une restauration de qualité incluant :
  - Pour les déjeuners : apéritif, entrée, plat, dessert, vin et café
  - Pour les goûters : boisson chaude ou froide et pâtisserie
- Les droits d'entrée dans les sites et les visites guidées (sauf indication contraire)

#### Les prix ne comprennent pas :

- Le transport (devis sur demande)
- Les services d'un accompagnateur (sauf indication contraire)
- Les dépenses d'ordre personnel

Les prix indiqués sont valables à la date d'édition et susceptibles de modifications, conformément à l'article R211-8 de la page 27.

#### Gratuités :

Gratuité pour le conducteur de car à partir de 20 participants payants (sauf indication contraire)

Gratuité pour l'accompagnateur à partir de 40 participants payants (sauf indication contraire)

Hauts-de-Seine Réservation est membre du réseau :



et s'engage au respect de la Charte Qualité Groupes

- Un interlocuteur unique pour un service personnalisé.
- La compétence de professionnels de terrain, spécialistes de leur département.
- Une réponse garantie sous 48 heures.
- Des frais de dossiers offerts.
- Une offre de séjours et de circuits variés.
- Des propositions de programmes « à la carte ».
- Un organisme exerçant son activité au niveau départemental conformément à la loi n°92-645 du 13 juillet 1992 relative à l'organisation et à la vente de voyages ou de séjours.

Retrouvez toutes les offres du réseau  
« Destination Groupes » sur :  
[www.destination-groupes.net](http://www.destination-groupes.net)

## ➤ Histoire & Littérature

Sur la route des écrivains, de Chateaubriand à Victor Hugo.....	1 JOURNÉE			4
La Russie aux portes de Paris.....	1 JOURNÉE			5
Refuges de grands hommes.....	1 JOURNÉE			5
Les grandes heures de l'Empire.....	1 JOURNÉE			6
Souvenirs napoléoniens.....	1 JOURNÉE			6
Rueil Impérial.....	1 JOURNÉE			7
Sur les chemins de la mémoire.....	1 JOURNÉE			8

## ➤ Culture & Nature

Une journée au Domaine de Sceaux.....	1 JOURNÉE			9
Panoramas sur Meudon.....	1 JOURNÉE			10
De la Ville Lumière aux berges impressionnistes.....	1 JOURNÉE			11
Beautés sculpturales et merveilles végétales.....	1 JOURNÉE			11
Le Monde rêvé d'Albert Kahn.....	1 JOURNÉE			11
La Vallée-aux-Loups, source verdoyante d'inspiration.....	1 JOURNÉE			12
Les trésors cachés de Saint-Cloud.....	1 JOURNÉE			12

## ➤ Art & Patrimoine

Sur les traces des impressionnistes.....	1 JOURNÉE			13
La Défense, l'Art au cœur des Affaires.....	1 JOURNÉE			14
Le Corbusier et l'architecture moderne.....	1 JOURNÉE			14
Le renouveau des grandes demeures.....	1 JOURNÉE			15
Chefs d'œuvre de l'Art Déco.....	1 JOURNÉE			16
Dans l'intimité des créateurs d'avant-garde.....	1 JOURNÉE			16
Fantaisies architecturales du XIXème siècle.....	1 JOURNÉE			17
Puteaux, ville d'Art et d'Industrie.....	1 JOURNÉE			18
Suresnes et la cité-jardins, modèle d'urbanisme social.....	1 JOURNÉE			18

## ➤ Savoir-faire & Curiosités

Nanterre, l'envers du décor.....	1 JOURNÉE			19
Issy, d'hier et d'aujourd'hui.....	1 JOURNÉE			20
Ile Seguin, aventure industrielle et renouvellement urbain.....	1 JOURNÉE			20
Sèvres, cité de la céramique.....	1 JOURNÉE			21
A la découverte des métiers d'Art.....	1 JOURNÉE			22
Fleurs et senteurs de l'Impératrice.....	1 JOURNÉE			22
Croisière au cœur du port de Gennevilliers.....	1 JOURNÉE			22
Temple de l'ovale et fameuses écuries.....	1 JOURNÉE			23

## ➤ Fêtes & Divertissements

Le Grand Feu.....	1 JOURNÉE			24
Une journée au cirque.....	1 JOURNÉE			24

Encore quelques idées pour vos programmes « sur mesure ».....				25
Carte touristique des Hauts-de-Seine.....				26
Conditions générales et particulières de vente.....				27

# SUR LA ROUTE DES ÉCRIVAINS DE CHATEAUBRIAND À VICTOR HUGO



1 JOURNÉE



Salon Berlin © MLVH



Chateaubriand © F. Waibied

À partir de

**41€** / personne

(pour un groupe de 20 à 50 pers.)

## INFOS PRATIQUES

**Validité :** du mardi au samedi  
(sauf en janvier)

**Villes concernées :**

- Bièvres
- Châtenay-Malabry



Maison de Chateaubriand © CG 92 - Willy Labre 5

**10h00** ▶ Pendant de nombreuses années, c'est au cœur de la vallée de la Bièvre que Victor Hugo venait passer des vacances en famille chez son ami Bertin l'Aîné. En son château des Roches, ce dernier tenait un salon littéraire où se retrouvaient les plus grands écrivains de l'époque, parmi lesquels Chateaubriand qui venait régulièrement en voisin. Cette belle propriété accueille désormais **La Maison Littéraire de Victor Hugo** qui recèle des trésors de manuscrits originaux, documents et photographies d'époque. Vous pouvez ensuite vous promener dans le parc en bordure de la Bièvre où Victor Hugo aimait flâner en quête d'inspiration.

### Déjeuner dans un restaurant à Châtenay-Malabry.

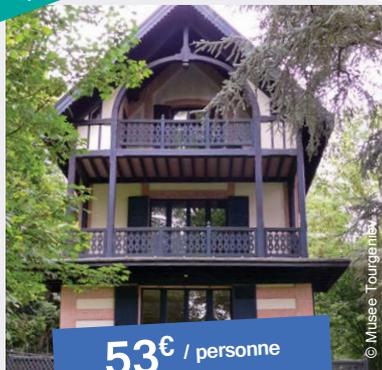
Toute proche, **la Vallée-aux-Loups est le refuge de Chateaubriand**, auquel Hugo vouait une grande admiration. Les cariatides, le curieux escalier à double branche, les tissus et meubles d'époque restituent l'atmosphère du fameux ermitage où Chateaubriand écrivit ses plus grands chefs-d'œuvre. Le magnifique parc « à l'anglaise » reflète les deux autres passions du célèbre écrivain : la botanique et les voyages.

**17h00** ▶ **Fin du programme.**

# LA RUSSIE AUX PORTES DE PARIS



1 JOURNÉE



53€ / personne

(pour un groupe de 20 à 40 pers.)

## INFOS PRATIQUES

**Validité :** du lundi au vendredi (sauf en août)

**Effectif maximum :** 40 personnes

**Villes concernées :**

- Courbevoie
- Asnières-sur-Seine
- Bougival



**10h00** ➤ Découvrez la dernière **demeure d'Ivan Tourgueniev**, un ravissant chalet blotti dans un grand parc sur les coteaux de la Seine. De nombreux documents autographes, éditions et objets d'art y témoignent de sa passion pour la cantatrice Pauline Viardot, de ses liens d'amitié avec de nombreux écrivains (Maupassant, Zola, Flaubert...) et de ses engagements contre les atteintes aux droits de l'homme.

**Déjeuner dans un restaurant d'Asnières-sur-Seine.**

**Visite du musée du Régiment des Cosaques de la Garde Impériale Russe :** Après la révolution de 1917, les officiers et cosaques de la Garde Impériale Russe trouvent refuge en France et installent leur musée dans un hôtel particulier au cœur de Courbevoie. Ses collections vous plongeront dans l'Histoire de la Russie, des Empereurs, des cosaques au travers d'objets souvenirs historiques, d'uniformes, de tableaux et portraits...

**16h00** ➤ **Fin du programme.**



# REFUGES DE GRANDS HOMMES

NOUVEAUTÉ

1/2 JOURNÉE

## INFOS PRATIQUES

**Validité :** les mardis, jeudis et vendredis

**Effectif maximum :** 25 personnes

**Villes concernées :**

- Paris 16<sup>ème</sup>
- Sèvres



19€ / personne

(pour un groupe de 20 à 25 pers.)

**14h00** ➤ **Visite guidée de la maison de Balzac.** C'est dans ce pavillon des coteaux de Passy que Balzac a rédigé «La Comédie humaine». Il présente des souvenirs personnels de l'écrivain et de sa famille, ainsi que de nombreuses éditions originales, manuscrits et illustrations.

**Découvrez ensuite la ravissante Maison des Jardies,** dont le grand écrivain fut également propriétaire, avant d'en être chassé par ses créanciers. Quarante ans après Balzac, **Gambetta** y trouve refuge pour s'isoler et se reposer de ses luttes politiques. Son décor d'origine témoigne encore du destin hors du commun de ce grand homme d'Etat.

**L'après-midi se terminera par une collation.**

**18h00** ➤ **Fin du programme.**

# LES GRANDES HEURES DE L'EMPIRE

NOUVEAUTÉ

1 JOURNÉE



Arc de Triomphe © CD192

49€ / personne

(pour un groupe de 20 à 40 pers.)

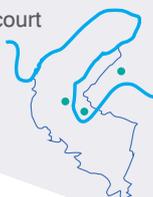
## INFOS PRATIQUES

Validité : du lundi au vendredi

Effectif maximum :  
40 personnes

Villes concernées :

- Paris
- Saint-Cloud
- Boulogne-Billancourt



Saint-Cloud © OMN

**10h00** ➤ **Visite guidée de l'Arc de triomphe** : monument emblématique du patrimoine parisien, sa construction fut ordonnée par Napoléon en 1806 en l'honneur de la Grande Armée au lendemain de la bataille d'Austerlitz. Sous sa superbe voûte défilera également le cortège du retour des cendres de l'Empereur en 1840. Haut de près de 50 mètres, il domine toujours la plus belle avenue du Monde et il offre aux plus courageux un panorama à 360 degrés sur tout l'ouest parisien.

**Déjeuner dans un restaurant de Boulogne-Billancourt.**

Autre théâtre d'événements majeurs de l'époque napoléonienne, le **Domaine national de Saint-Cloud** vous accueille pour la suite de la journée. Sur ce site exceptionnel dominant la Seine s'élevait autrefois un château qui fut la résidence des différentes familles princières, royales et impériales depuis le XVI<sup>ème</sup> siècle. Les salles du Musée historique et le parc évoquent les grandes heures du Domaine.

**16h00** ➤ **Fin du programme.**

# SOUVENIRS NAPOLÉONIENS

1/2 JOURNÉE

## INFOS PRATIQUES

Validité : du mardi au vendredi (sauf en juillet et août)

Effectif maximum :  
40 personnes

Villes concernées :

- Boulogne-Billancourt
- Paris 16<sup>ème</sup>



Hotel Kergorlay © O. Wiegand

28€ / personne

(pour un groupe de 20 à 40 pers.)

**14h00** ➤ **Visite de la bibliothèque Marmottan**, qui rassemble une inestimable collection sur le Premier Empire : du mobilier d'époque, des tableaux, des livres, plusieurs milliers d'estampes...

**Visite de l'hôtel Kergorlay-Langsdorff**, édifié sur la colline de Chaillot pour un descendant du Général de Caulaincourt. Découvrez en exclusivité cet hôtel particulier entièrement meublé et resté dans la famille de son commanditaire. Il recèle de précieux souvenirs liés à l'épopée napoléonienne.

**La visite se terminera par une collation servie dans la salle à manger de l'hôtel.**

**18h00** ➤ **Fin du programme.**

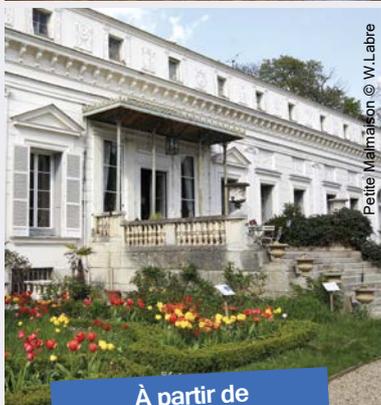
# RUEIL IMPÉRIAL



1 JOURNÉE



Petite Malmaison © W. Labre



Petite Malmaison © W. Labre

À partir de

**61€** / personne

(pour un groupe de 20 à 30 pers.)

## INFOS PRATIQUES

**Validité :** tous les jours  
(sauf les mardis et dimanches)

**Particularité :**  
le prix comprend les services d'un guide-accompagnateur

**Ville concernée :**

- Rueil-Malmaison

*En partenariat avec l'Office de Tourisme de Rueil-Malmaison.*



Malmaison © O. Ravoire

**10h00** ➤ **Visite du musée d'histoire locale** qui présente, à partir de nombreux documents originaux et maquettes, l'histoire de Rueil. Découvrez ensuite **l'église Saint-Pierre Saint-Paul**, superbe édifice du XVI<sup>ème</sup> siècle qui renferme les tombeaux de l'Impératrice Joséphine et de sa fille, la Reine Hortense.

**Déjeuner dans un restaurant de Rueil-Malmaison.**

**Visite du Château de Malmaison :** Bonaparte et Joséphine occupent cette magnifique demeure sous le Consulat, où la jeunesse et l'insouciance priment encore sur l'étiquette. C'est cette période de faste et de bonheur que reflète à merveille le décor conçu par Percier et Fontaine. Élégant, raffiné et admirablement conservé, il permet de pénétrer dans l'intimité des propriétaires des lieux.

Découvrez ensuite le **château de la Petite Malmaison** qui était autrefois la grande serre chaude de l'Impératrice. Enjolivée à sa demande par des artistes de renom, cette demeure pleine de charme évoque le souvenir de cette botaniste passionnée.

**17h30** ➤ **Fin du programme.**

1/2 JOURNÉE

À partir de

**36€** / personne

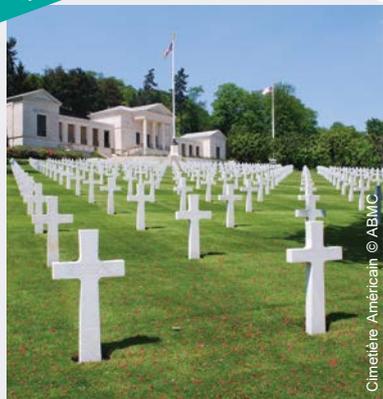
(pour un groupe de 20 à 30 pers.)

➤ Possibilité de demi-journée avec le programme de l'après-midi terminé par une collation dans les salons de la Petite Malmaison.



# SUR LES CHEMINS DE LA MÉMOIRE

1 JOURNÉE



Cimetière Américain © ABMC



De prof. Memorial de la Shoah de Drancy © Vincent Pirunier

**23€** / personne

(pour un groupe de 15 à 50 pers.)

## INFOS PRATIQUES

Validité : du mardi au jeudi

Villes concernées :

- Suresnes
- Drancy (Seine-Saint-Denis)

Circuit en partenariat avec le Comité Départemental du Tourisme de Seine-Saint-Denis



Mont-Valérien © W. Labre CG92

**10h00** ➤ Visite du tout nouveau mémorial de la Shoah qui retrace l'histoire du camp de Drancy et la vie de ses internés de 1941 à 1944 à travers des documents d'archives, photos et témoignages vidéo. Le parcours se poursuit en face du mémorial, à la Cité de la Muette, transformée en camp d'internement provisoire pour 63 000 Juifs et autres prisonniers de la Seconde Guerre Mondiale.

### Déjeuner au mess de la gendarmerie de Drancy.

Sur les pentes du Mont-Valérien, **visite guidée du cimetière américain de Suresnes** qui accueille les sépultures de près de 1 600 soldats américains tombés pour la France. Offrant un point de vue unique sur Paris, il est le seul cimetière d'Europe à associer les deux guerres mondiales.

**Découvrez ensuite le Mont-Valérien, haut lieu de mémoire nationale**, dédié à tous les morts de la guerre 39-45. Dans la crypte reposent 16 combattants de l'armée régulière et de l'armée des ombres. Un parcours poignant permet de suivre le chemin parcouru par les 1 000 patriotes qui y furent exécutés. Dans l'ancienne écurie, le parcours individuel de certains fusillés est notamment relaté.

**17h30** ➤ Fin du programme.

# UNE JOURNÉE AU DOMAINE DE SCEAUX



1 JOURNÉE



Sceaux © O. Ravoire



Sceaux © J.L. Dolmaire

41€ / personne

(pour un groupe de 20 à 50 pers.)

## INFOS PRATIQUES

**Validité :** du mardi au vendredi  
(week-end : tarif sur demande)

**Ville concernée :**

- Sceaux



Sceaux © W. Laire

**10h00** ➤ **Découverte d'un des plus beaux domaines classiques d'Île-de-France**, ancienne propriété de Colbert. Ce dernier confia son aménagement et sa décoration aux meilleurs artistes de son temps. Vous visiterez le pavillon de l'Aurore et sa superbe coupole décorée par Le Brun. Vous découvrirez également le château qui abrite les collections du musée de l'Île-de-France. Peintures, mobiliers, céramiques, dessins, gravures évoquent l'histoire du Domaine et l'évolution de la région parisienne depuis le XVII<sup>ème</sup> siècle.

**Déjeuner dans le restaurant du Domaine de Sceaux.**

**Visite guidée du splendide parc aménagé par Le Nôtre.** Ses belles allées rectilignes et ses bosquets agrémentés d'un riche décor sculpté en font l'un des chefs-d'œuvre du célèbre jardinier. Sa composition est rythmée par le jeu des perspectives, par le grand canal, les jeux d'eau des bassins et la majestueuse cascade. **Les magnifiques parterres récemment restaurés** ont retrouvé une hiérarchie fidèle aux jardins réguliers du XVII<sup>ème</sup> siècle et présentent à nouveau les buis taillés aux effets décoratifs de broderies, d'enroulement et de volutes.

**16h30** ➤ **Fin du programme.**

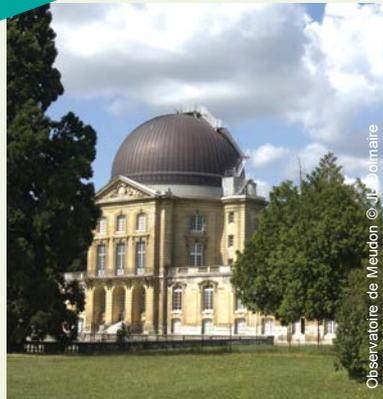
1/2 JOURNÉE

16€ / personne

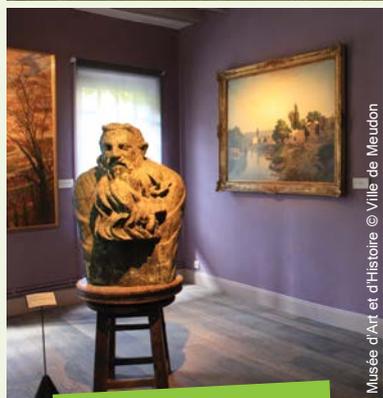
(pour un groupe de 20 à 50 pers.)

➤ Les visites de ce programme peuvent être légèrement écourtées pour être effectuées sur une après-midi et prolongées par une collation.

# PANORAMAS SUR MEUDON


**1 JOURNÉE**


Observatoire de Meudon © J. Nolmaire



Musée d'Art et d'Histoire © Ville de Meudon

**54€ / personne**

(pour un groupe de 20 à 40 pers.)

## INFOS PRATIQUES

 Validité : du mardi au vendredi  
 (d'avril à octobre)

 Effectif maximum :  
 40 personnes

 Ville concernée :  
 • Meudon


© Apprentis d'Auteuil

**10h00** ➤ **En exclusivité**, nous vous invitons à découvrir **l'orphelinat Saint-Philippe**, créé par la duchesse de Galliera. Il recèle **de superbes bâtiments néogothiques** (le château, le prieuré, la chapelle...) installés au sein d'un vaste parc offrant une vue imprenable sur tout l'ouest parisien.

Aujourd'hui encore, **le Village Educatif Saint-Philippe, géré par Apprentis d'Auteuil**, accompagne l'insertion sociale et professionnelle de plus de 500 jeunes en difficulté. La matinée se terminera par la visite du parc et des serres qui servent de splendide cadre aux formations d'horticulture.

### Déjeuner dans un restaurant de Meudon.

**Découverte des vestiges de l'ancien Domaine royal de Meudon.** Propriété de Louvois, puis du Grand Dauphin, fils aîné de Louis XIV, le Domaine de Meudon connut ses heures de gloire au XVII<sup>ème</sup> siècle. Vous y découvrirez l'ancien château coiffé de la grande coupole de l'Observatoire, l'orangerie et la magnifique terrasse aménagée par Le Nôtre dominant Paris et sa région.

**Récemment restauré, le Musée d'Art et d'Histoire** vous accueille dans une demeure de charme où résidèrent le chirurgien Ambroise Paré puis la comédienne Armande Bédart, épouse de Molière. Vous y découvrirez une riche collection de peintures de paysage français et d'œuvres d'art de la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle.

**16h30** ➤ **Fin du programme.**

## DE LA VILLE LUMIÈRE AUX BERGES IMPRESSIONNISTES

1/2 JOURNÉE

### INFOS PRATIQUES

**Validité :** du lundi au vendredi  
(Week-end : disponibilité et tarif sur demande)

**Particularité :** 1 gratuité par tranche de 40 participants payants

**Villes concernées :**

- Paris (Départ)
- Asnières-sur-Seine (Arrivée)



**34€ / personne**

(pour un groupe de 40 pers. minimum)

© J.L. Delmaire

**14h00** ➤ Au pied du Musée d'Orsay, vous embarquerez pour une **croisière commentée en direction d'Asnières-sur-Seine**. Passé la Tour Eiffel, vous découvrirez la « Vallée de la communication » (Maison de la Radio, chaînes de télévision...). Le bateau longera ensuite l'île Saint-Germain verdoyante et l'île Seguin en plein renouveau.

Avant le passage des écluses de Suresnes, la navigation vous offrira de belles vues sur le Mont-Valérien avant d'approcher les tours vertigineuses de La Défense et l'île de la Jatte, dont les paysages étaient très prisés des peintres impressionnistes.

**La croisière se terminera par une collation à bord du bateau.**

**16h30** ➤ **Fin du programme.**

## BEAUTÉS SCULPTURALES ET MERVEILLES VÉGÉTALES

NOUVEAUTÉ

1/2 JOURNÉE

### INFOS PRATIQUES

**Validité :** du mardi au dimanche

**Ville concernée :**

- Boulogne-Billancourt



**30€ / personne**

(pour un groupe de 20 à 50 pers.)

Musée Belmondo © CDT92

**14h00** ➤ **Visite guidée du Musée Paul Belmondo** qui vous présentera l'œuvre du célèbre sculpteur et de ses contemporains. Une très belle scénographie met en valeur ses plus belles réalisations. La reconstitution de son atelier vous permettra de découvrir son travail préparatoire et vous plongera au cœur de la création artistique.

**Visite du parc Edmond de Rothschild**, vestige d'une des propriétés de la fameuse famille de banquier. Le jardin anglais, les cascades et de nombreux arbres remarquables reflètent encore aujourd'hui la splendeur de l'ancien domaine.

**L'après-midi se terminera par une collation.**

**18h00** ➤ **Fin du programme.**

## LE MONDE RÊVÉ D'ALBERT KAHN

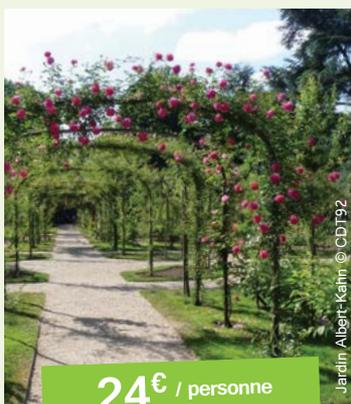
1/2 JOURNÉE

### INFOS PRATIQUES

**Validité :** du mardi au vendredi

**Ville concernée :**

- Boulogne-Billancourt



**24€ / personne**

(pour un groupe de 20 à 50 pers.)

Jardin Albert Kahn © CDT92

**14h30** ➤ **Visite du Musée Départemental Albert-Kahn** qui illustre l'idéal de paix universelle cher à ce banquier mécène. Les missions qu'il a financées ont permis de réunir la première collection au monde d'autochromes : Les Archives de la planète. Sur près de quatre hectares, un luxuriant jardin aux multiples facettes reflète son utopie d'un monde réconcilié et offre un véritable voyage végétal.

**Attention : une partie des jardins sera inaccessible en raison du programme de restauration et de rénovation du site.**

**L'après-midi se terminera par une collation.**

**17h00** ➤ **Fin du programme.**

# LA VALLÉE-AUX-LOUPS, SOURCE VERDOYANTE D'INSPIRATION



1 JOURNÉE



Jardin le verte © W. Labre

38€ / personne

(pour un groupe de 20 à 50 pers.)

## INFOS PRATIQUES

Validité : du mardi au samedi  
(sauf en janvier)

Ville concernée :

- Châtenay-Malabry



Maison de Chateaubriand © W. Labre

**10h00** ➤ **Visite de la Maison de Chateaubriand.** La demeure de l'écrivain dans son écrin de verdure est un véritable enchantement. Vous découvrirez une maison qui semble encore habitée et où furent écrites quelques-unes des plus belles pages de notre littérature. Tableaux, mobilier et œuvres d'art témoignent de la double carrière de Chateaubriand, homme de Lettres et homme d'Etat.

**Déjeuner dans un restaurant de Châtenay-Malabry.**

**L'Arboretum de la Vallée-aux-Loups** vous invite ensuite à une promenade riche en sensations, à travers des jardins conçus comme des tableaux colorés et délicieusement odorants : jardins des fruits, parc romantique à l'anglaise, jardin de l'automne flamboyant...

**Découverte du jardin de l'Île-Verte.** Dans cette ancienne propriété du peintre Fautrier, le style sauvage du jardin, le petit étang peuplé de roseaux et le charme de la maison ont été magnifiquement préservés. Ce petit joyau parfumé et lumineux ne pourra vous laisser indifférent.

**17h00** ➤ **Fin du programme.**

# LES TRÉSORS CACHÉS DE SAINT-CLOUD

NOUVEAUTÉ

1/2 JOURNÉE

## INFOS PRATIQUES

Validité : du mercredi au vendredi (sauf en août)

Effectif maximum :  
35 personnes

Ville concernée :

- Saint-Cloud



© Musée des Avelines

22€ / personne

(pour un groupe de 20 à 35 pers.)

**14h00** ➤ **Les jardins Stern vous ouvrent exceptionnellement leurs portes.** Aménagés dans les années 30 par le créateur de la roseraie de Bagatelle, cette propriété privée recèle des arbres remarquables, des roses anciennes et offre de superbes vues sur tout l'ouest parisien.

**Visite guidée du Musée des Avelines,** installé dans un très bel hôtel particulier de la ville. Ses collections évoquent les épisodes marquants de l'histoire de Saint-Cloud : son château incendié, ses artistes célèbres, sa délicate porcelaine tendre...

**Au cœur du musée, un salon de thé vous accueillera pour une collation en fin d'après-midi.**

**17h00** ➤ **Fin du programme.**

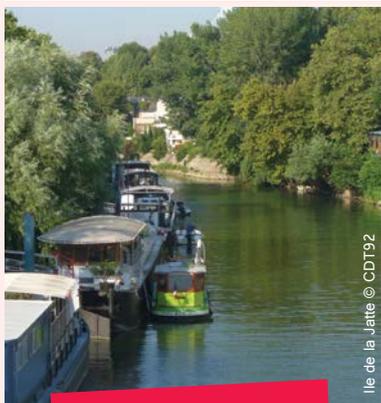
# SUR LES TRACES DES IMPRESSIONNISTES

NOUVEAUTÉ

1 JOURNÉE



Musée Marmottan Monet © Biggèner



Île de la Jatte © CDT192

60€ / personne

(pour un groupe de 20 à 50 pers.)

## INFOS PRATIQUES

Validité : du mardi au samedi

Villes concernées :

- Paris 16<sup>ème</sup>
- Courbevoie
- Levallois



Impression, soleil levant © Musée Marmottan Monet Christian Baraja

**10h00** ➤ **Visite guidée du musée Marmottan-Monet** qui abrite l'œuvre qui a donné son nom à l'impressionnisme, l'emblématique *Impression, soleil levant*. Dans le cadre du splendide hôtel particulier du collectionneur, encore richement meublé, vous découvrirez le premier fonds mondial d'œuvres de Claude Monet : des paysages de Normandie, d'Italie, d'Angleterre ou de Norvège et une incomparable suite de Nymphéas. La collection présente également de nombreux chefs-d'œuvre signés Berthe Morisot, Corot, Manet, Caillebotte, Pissarro, Renoir ou encore Gauguin. Un bel ensemble de mobiliers d'époque, tableaux, et objets d'art complète la découverte de cette demeure d'exception.

### Déjeuner dans un restaurant de Courbevoie.

L'après-midi sera bucolique, avec la **découverte de l'Île de la Jatte**, sur les traces des plus grands peintres impressionnistes. De Sisley à Seurat, en passant par Van Gogh et Monet, vous cheminerez le long d'un parcours rythmé de panneaux témoignant des plus belles œuvres peintes sur cette île. Au cours de cette promenade, vous découvrirez également les aspects plus contemporains de l'île : ses sièges sociaux, ses restaurants branchés, ses résidents célèbres...

**16h00** ➤ **Fin du programme.**

# LA DÉFENSE, L'ART AU CŒUR DES AFFAIRES

NOUVEAUTÉ

1 JOURNÉE



23€ / personne

(pour un groupe de 20 à 50 pers.)

## INFOS PRATIQUES

Validité : du lundi au vendredi

Ville concernée :

- La Défense



**14h00** ➤ **Visite de la galerie d'art de la Société Générale** : Nous vous proposons de découvrir en exclusivité l'une des plus importantes collections d'art contemporain, réunie grâce à une politique de mécénat unique en France.

**La Défense** vous dévoilera ensuite ses richesses insoupçonnées : ses tours vertigineuses, la fameuse Grande Arche, des constructions insolites comme le CNIT ou encore l'originale et discrète Eglise Notre-Dame de Pentecôte. Le parcours vous permettra d'admirer de nombreuses sculptures monumentales signées Calder, Miro ou César...

L'après-midi se terminera par une collation dans une brasserie du célèbre quartier.

**17h30** ➤ **Fin du programme.**

➤ **A ne pas manquer, pendant tout le mois de décembre :**

Venez découvrir le plus grand marché de Noël d'Île-de-France. Des centaines de chalets vous proposent des objets artisanaux, des spécialités gastronomiques, des décorations de Noël.... Un déjeuner peut être proposé dans un chalet aux allures de brasserie parisienne. **Tarif sur demande**

# LE CORBUSIER ET L'ARCHITECTURE MODERNE

NOUVEAUTÉ

1/2 JOURNÉE

## INFOS PRATIQUES

Validité : du lundi au vendredi (week-end : tarif sur demande)

Ville concernée :

- Boulogne-Billancourt



32€ / personne

(pour un groupe de 20 à 50 pers.)

**14h00** ➤ **Visite de l'appartement-atelier Le Corbusier**, situé dans l'immeuble Molitor, premier immeuble d'habitation de verre de l'histoire de l'architecture. Entrez dans l'intimité de cet artiste visionnaire et découvrez les aménagements étonnamment novateurs dans lesquels il vécut et pratiqua la peinture jusqu'à la fin de sa vie.

Ensuite, un parcours pédestre dans Boulogne, la « ville des temps modernes » vous permettra de découvrir un ensemble unique de réalisations de Le Corbusier, Auguste Perret, Mallet-Stevens...

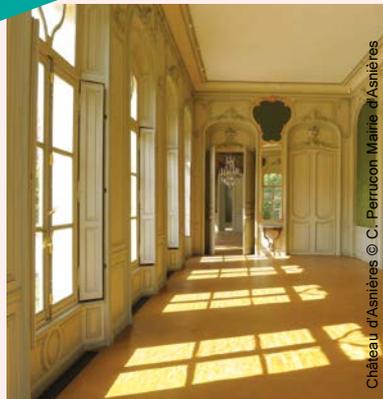
L'après-midi se terminera par une collation.

**18h00** ➤ **Fin du programme.**

# LE RENOUVEAU DES GRANDES DEMEURES

NOUVEAUTÉ

1 JOURNÉE



Château d'Asnières © C. Perruon Mairie d'Asnières



Cimetière des chiens © Willy Labre

44€ / personne

(pour un groupe de 20 à 50 pers.)

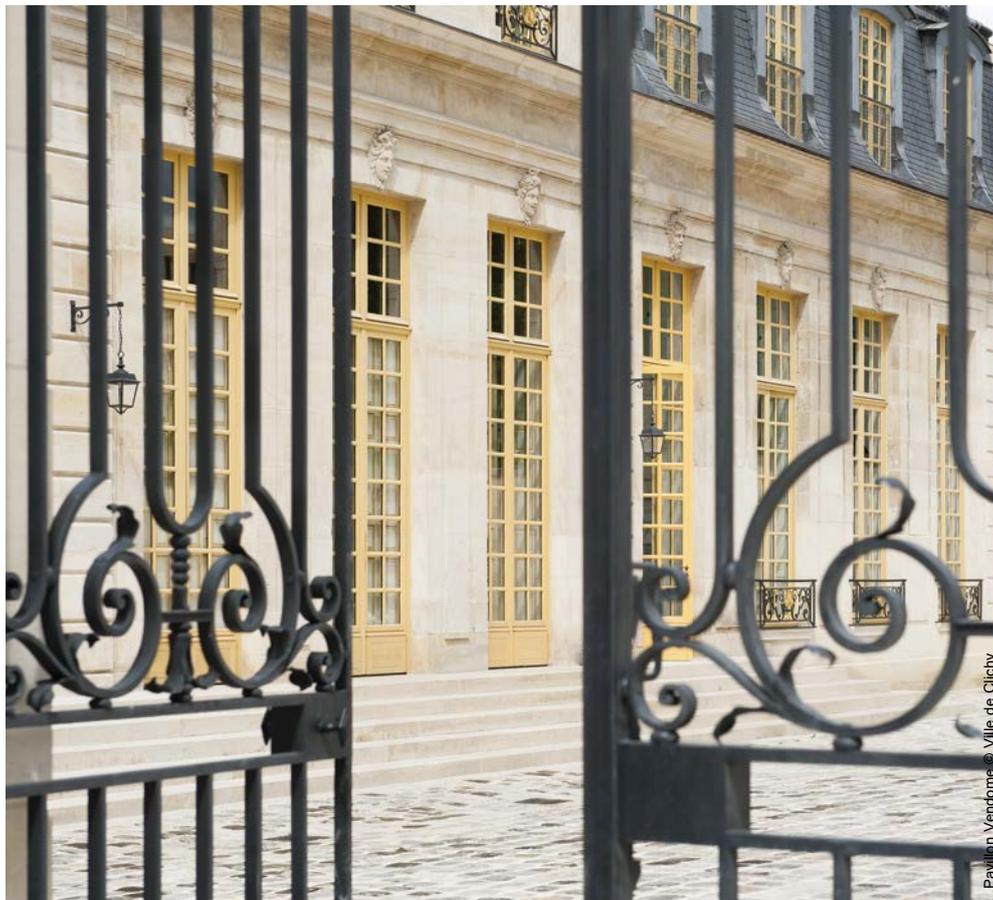
## INFOS PRATIQUES

**Validité :** du mardi au vendredi  
(samedi sur demande)

**Villes concernées :**

- Clichy-La-Garenne,
- Asnières-sur-Seine

*Circuit en partenariat avec les offices de tourisme d'Asnières et de Clichy-La Garenne.*



Pavillon Vendôme © Ville de Clichy

**11h00** ➤ A Clichy, **découverte du pavillon Vendôme**, ancien pavillon de chasse seigneurial du XVII<sup>ème</sup> siècle, entièrement restauré et transformé en Centre d'art contemporain. Une élégante architecture classique, un décor de stucs dorés du salon d'honneur, signé des plus grands ornemanistes de l'époque, dialoguent avec des espaces contemporains et une réinterprétation du jardin à la française. Cette visite offre une interaction fascinante entre l'histoire et la modernité.

**Déjeuner au restaurant d'application du lycée hôtelier de Clichy.**

**Visite du Château d'Asnières**, construit pour le Marquis de Voyer, un proche du Roi Louis XV. D'importants travaux de restauration ont fait renaître ce magnifique édifice du XVIII<sup>ème</sup> siècle, chef-d'œuvre de Jacques Hardouin-Mansart de Sagonne. Vous pourrez y admirer la galerie du rez-de-chaussée qui témoigne du talent des sculpteurs Nicolas Pineau et de son fils **ainsi que le premier étage tout récemment rénové.**

**Découverte du Cimetière des Chiens.** Laissez-vous surprendre par cette nécropole originale. Vous y rendrez hommage à de grandes stars comme Rintintin ou Barry le légendaire saint-bernard et vous ne resterez pas insensible aux émouvantes épitaphes dédiées à de nombreux compagnons d'anonymes...

**16h30** ➤ **Fin du programme.**

## CHEFS-D'ŒUVRE DE L'ART DÉCO

NOUVEAUTÉ

1 JOURNÉE



52€ / personne

(pour un groupe de 20 à 50 pers.)

## INFOS PRATIQUES

Validité : du mardi au samedi  
(sauf en août)

Villes concernées :

- Boulogne-Billancourt
- Paris 12<sup>ème</sup>



**10h30** ➤ **Visite du Musée des Années 30** qui vous propose une formidable évocation de cette période faste de l'art, du Néoclassique à l'Avant-Garde, au travers d'une collection exceptionnelle de peintures, sculptures, mobilier Art Déco, céramiques ou encore objets industriels et maquettes. Tous les grands thèmes et genres sont ainsi illustrés : le portrait, le renouveau de l'art sacré, l'art colonial...

**Déjeuner dans un restaurant de Boulogne-Billancourt.**

L'après-midi, découvrez le **Palais de la Porte Dorée**, construit pour l'exposition coloniale internationale de 1931. Les bas-reliefs de la façade monumentale, les fresques de l'ancienne salle des fêtes, le travail de ferronnerie, le décor des salons ovales en font le plus beau monument de style Art Déco de France. A l'issue de cette visite architecturale, vous pourrez accéder librement aux collections et expositions du musée de l'histoire de l'immigration, installé dans ce superbe palais récemment restauré.

**16h00** ➤ **Fin du programme.**

## DANS L'INTIMITÉ DES CRÉATEURS D'AVANT-GARDE

NOUVEAUTÉ

1/2 JOURNÉE

## INFOS PRATIQUES

Validité : les mardis, jeudis  
et vendredisEffectif maximum :  
30 personnes

Villes concernées :

- Clamart
- Meudon



24€ / personne

(pour un groupe de 20 à 30 pers.)

**14h00** ➤ **Visite de la maison-atelier de Jean Arp et Sophie Taeuber.** Vous aurez le privilège de découvrir le lieu de création de ces deux pionniers du Dadaïsme et de l'Abstraction ainsi qu'une collection significative de leur œuvre : sculptures en bronze, pierre, bois, reliefs et collages.

Ensuite, un autre artiste d'avant-garde **vous ouvre exceptionnellement ses portes** : à la fois peintre, poète, architecte, théoricien, **Théo Van Doesburg** est l'une des figures emblématiques du mouvement néerlandais De Stijl. Construite en 1929, sa maison-atelier, aux volumes cubiques très novateurs, se base sur les principes de l'architecture contemporaine minimaliste du mouvement.

**L'après-midi se terminera par une collation.**

**17h30** ➤ **Fin du programme.**

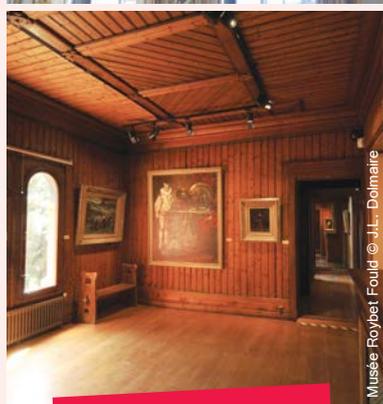
# FANTAISIES ARCHITECTURALES DU XIX<sup>ÈME</sup> SIÈCLE

NOUVEAUTÉ

1 JOURNÉE



Arturo Lopez © Laila Maassako



Musée Roybet Fould © J.L. Dolmaire

50€ / personne

(pour un groupe de 20 à 36 pers.)

## INFOS PRATIQUES

Validité : les jeudis et vendredis

Effectif maximum :  
36 personnes

Villes concernées :

- Neuilly-sur-Seine
- Levallois-Perret
- Courbevoie



Pavillon des Indes © O. Ravoire

**10h00** ➤ Construit en 1903 dans le style des hôtels particuliers du XVIII<sup>ème</sup> siècle, l'**hôtel Arturo Lopez** porte le nom de son dernier propriétaire, un collectionneur fortuné d'origine chilienne. Au cours de la visite, vous découvrirez les décors prestigieux que celui-ci fit aménager : une galerie des Glaces, copie miniature de celle de Versailles, un salon Louis XVI, un salon chinois et une extraordinaire Salle des Coquillages.

### Déjeuner dans un restaurant de Levallois-Perret.

Découvrez ensuite **deux pavillons créés pour l'Exposition Universelle de Paris de 1878** et reconstruits au sein du parc de Bécon, à Courbevoie.

Le **pavillon de Suède/Norvège**, caractéristique de l'architecture traditionnelle scandinave, sert d'écrin aux collections du musée Roybet Fould qui offre un aperçu de l'évolution artistique de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle.

La vaste et récente campagne de restauration du **Pavillon des Indes** a permis de redonner tout son lustre à ce patrimoine rare et original. Ses bulbes dorés de style moghol et ses salles de marqueterie ont retrouvé leur splendeur d'antan.

**16h00** ➤ **Fin du programme.**

# PUTEAUX, VILLE D'ART ET D'INDUSTRIE

1/2 JOURNÉE

## INFOS PRATIQUES

**Validité :** les jeudis et vendredis  
(sauf en août)

**Effectif maximum :**  
40 personnes

**Ville concernée :**

- Puteaux



**12€ / personne**

(pour un groupe de 15 à 40 pers.)

**14h00** ▶ Plongez dans le passé industriel de la ville de Puteaux avec l'histoire de la célèbre **marque de construction automobile De Dion-Bouton**, présentée dans **l'Atelier Gaston Garino**. Installé dans un ancien garage d'époque, il abrite des véhicules anciens bien sûr mais aussi des affiches et documents promotionnels ainsi que d'autres types de productions de la firme, à deux pas de l'usine qui les a fait naître.

Non loin de là, **la Maison de Camille** vous restitue l'ambiance du café de Camille Renault, restaurateur mais surtout mécène et collectionneur, de 1925 à 1967. Son restaurant devint rapidement le lieu de rendez-vous incontournable pour les artistes post-cubistes réunis au sein du « groupe de Puteaux », tels que Jacques Villon, Marcel Duchamp, Kupka et bien d'autres. La Maison de Camille vous invite à découvrir ce mécène d'exception et la galaxie d'artistes gravitant autour de son restaurant.

**L'après-midi se terminera par une collation.**

**17h30** ▶ **Fin du programme.**

# SURESNES ET LA CITÉ-JARDINS, UN MODÈLE D'URBANISME SOCIAL

NOUVEAUTÉ

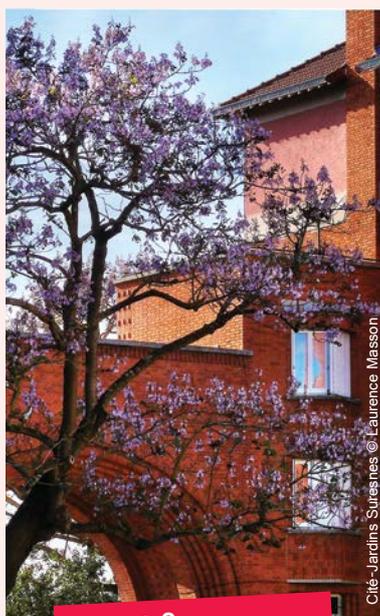
1/2 JOURNÉE

## INFOS PRATIQUES

**Validité :** du mardi au dimanche

**Ville concernée :**

- Suresnes



**19€ / personne**

(pour un groupe de 20 à 50 pers.)

**14h00** ▶ **Visite guidée du nouveau Musée d'histoire urbaine et sociale de Suresnes.** Installé dans l'ancienne Gare de Suresnes Longchamp, le MUS retrace l'histoire de Suresnes, son paysage urbain et son évolution économique et sociale. Une scénographie originale, ponctuée de films et de diaporamas, de maquettes et d'objets, met particulièrement en avant l'urbanisme social des années 1920-1940 et le rôle déterminant d'Henri Sellier, ancien maire de la ville et ministre de la santé publique sous le Front populaire.

**Promenade architecturale au cœur de la cité-jardins de Suresnes.** Ce quartier à l'architecture novatrice a vu le jour entre 1921 et 1956. Caractérisée par la présence de nombreux espaces verts au cœur d'un ensemble d'habitations et d'équipements, la cité-jardins est un exemple remarquable de l'urbanisme social de l'entre-deux-guerres. Un appartement témoin et la découverte de l'ancienne piscine du Collège Henri Sellier seront au cœur de la visite.

**L'après-midi se terminera par une collation.**

**18h00** ▶ **Fin du programme.**

# NANTERRE, L'ENVERS DU DÉCOR

NOUVEAUTÉ

1 JOURNÉE



Parc Chemin de l'Île © O. Ravoire



Théâtre Amandiers © CDT192

34€ / personne

(pour un groupe de 20 à 30 pers.)

## INFOS PRATIQUES

### Validité :

**Option 1 :** sur demande selon le planning de répétitions du théâtre

**Option 2 :** du lundi au samedi

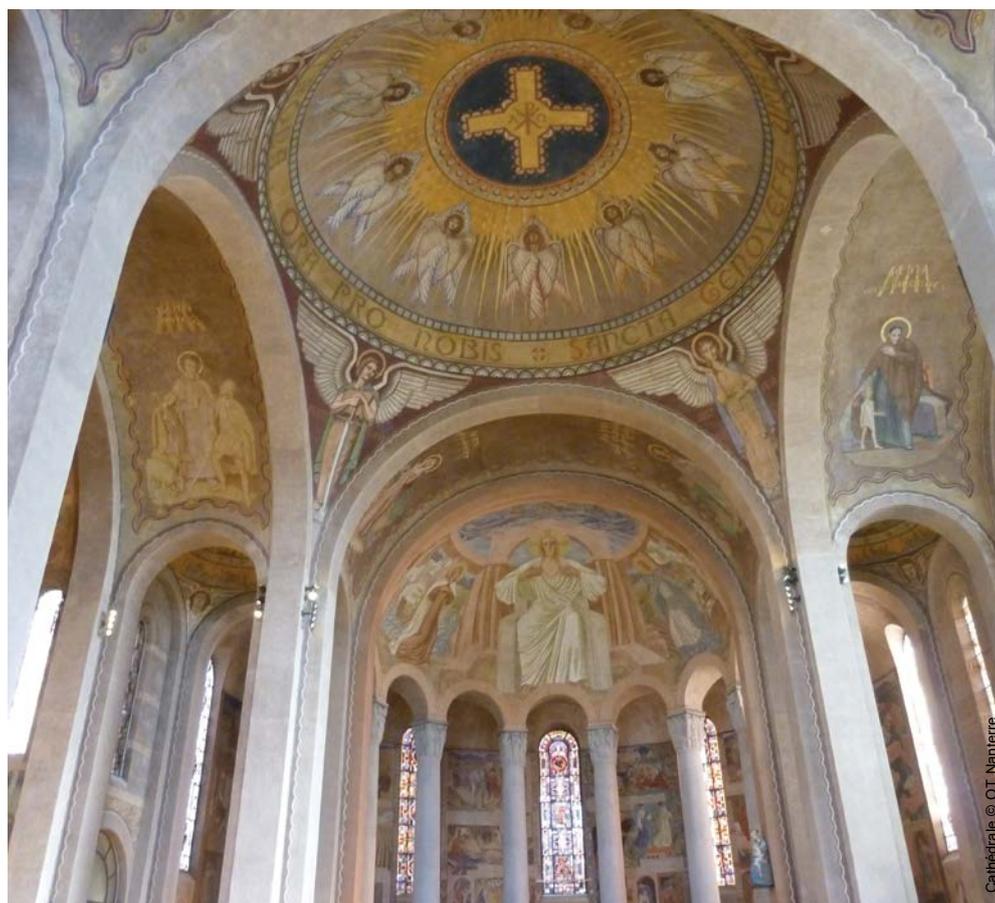
### Effectif maximum :

30 personnes

### Ville concernée :

- Nanterre

Circuit en partenariat avec l'office du Tourisme de Nanterre.



Cathédrale © OT Nanterre

**10h00** ➤ La cathédrale **Sainte Geneviève de Nanterre** vous ouvre ses portes. Ses fresques exceptionnelles, qui relatent l'histoire de la patronne de Paris, ont fait l'objet d'une restauration de grande ampleur. Chefs d'œuvre de la peinture liturgique des années 30, elles confèrent à cette ancienne église paroissiale tout le rayonnement d'une cathédrale. A proximité, le puits miraculeux et la chapelle souterraine très ancienne marquent l'emplacement supposé de la maison natale de Sainte Geneviève.

### Déjeuner dans un restaurant de Nanterre.

**Option 1 :** Créé en 1971, le **théâtre Nanterre-Amandiers** est l'un des plus importants Centres Dramatiques Nationaux de France. Cette visite exclusive vous donnera exceptionnellement accès aux coulisses de cette scène mythique : les machineries des plateaux, les ateliers de création des décors et des costumes, les salles de répétition, les loges des artistes...

**Option 2 :** Visite guidée du **parc départemental du Chemin de l'Île**. Inauguré en 2006 en bordure de Seine, ce parc exemplaire a été conçu selon des principes innovants de respect de l'environnement et de la biodiversité. Tout au long de la visite, vous pourrez suivre le parcours de l'eau puisée dans le fleuve. Des bassins filtrants agrémentés de pontons dessinent une multitude de jardins aquatiques autour desquels se déploient de grandes prairies « sauvages » et des bouquets d'arbres d'essences variées.

**17h00** ➤ **Fin du programme.**

# ISSY D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

NOUVEAUTÉ

1 JOURNÉE

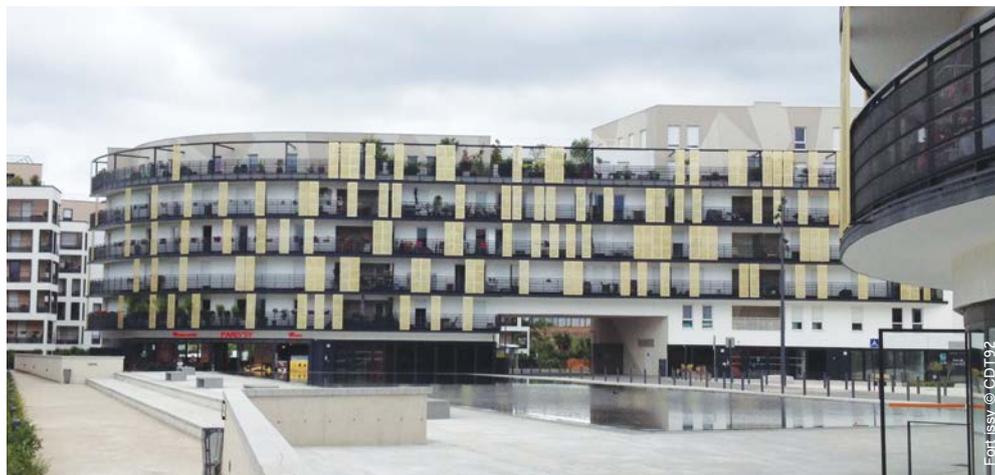


52€ / personne

(pour un groupe de 20 à 30 pers.)

## INFOS PRATIQUES

Validité : du mardi au vendredi

Effectif maximum :  
30 personnesVille concernée :  
• Issy-les-Moulineaux

**10h00** ➤ **Visite du Musée français de la Carte à Jouer** : une scénographie originale vous permettra de découvrir la passionnante histoire du jeu au gré du temps et des cultures : d'une carte de Tarot enluminée du 15<sup>ème</sup> siècle en passant par des cartes indiennes rondes, des cartes de la période révolutionnaire (sans roi ni reine !) aux jeux de 7 familles de notre enfance... De nombreux objets illustrent les techniques de fabrication, les accessoires du joueur et les créations artistiques inspirées des cartes à jouer.

**Déjeuner dans un restaurant d'Issy-les-Moulineaux.**

**Visite du fort d'Issy** : érigé en 1842, il s'agissait d'une des 16 enceintes militaires destinées à défendre Paris. Devenu aujourd'hui un éco-quartier moderne, il offre des logements et équipements respectueux de l'environnement. Vous êtes ensuite attendus à l'espace culturel « le Temps des Cerises » pour découvrir le mur mémoriel qui revient sur le rôle joué par le fort durant la guerre franco-prussienne et la Commune de Paris. Vous aurez également l'occasion d'assister à une démonstration de Nao, le célèbre robot humanoïde.

**16h30** ➤ **Fin du programme.**

# ILE SEGUIN, AVENTURE INDUSTRIELLE ET RENOUVELLEMENT URBAIN

1/2 JOURNÉE

## INFOS PRATIQUES

Validité : du mercredi au dimanche (sauf en août)

Effectif maximum :  
40 personnesVille concernée :  
• Boulogne-Billancourt

26€ / personne

(pour un groupe de 20 à 40 pers.)

**14h00** ➤ **Visite du Pavillon d'information de l'île Seguin.**

Vous y découvrirez toute l'histoire de l'île et des usines Renault, ancrées au cœur de Boulogne-Billancourt. Images d'archives, objets, maquettes reflètent l'évolution de ce territoire industriel en un lieu dédié à la culture et l'innovation.

De l'autre côté du fleuve, un parcours à pied vous est proposé à travers le nouveau quartier **du Trapèze**, à la place des anciennes usines. Cœur de l'opération Ile Seguin Rives de Seine, il offre des espaces de vie où le développement durable, la mixité urbaine et une grande qualité architecturale sont réunies.

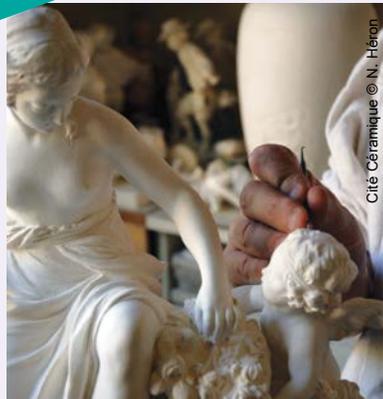
**L'après-midi se terminera par une collation.**

**18h00** ➤ **Fin du programme.**



# SÈVRES - CITÉ DE LA CÉRAMIQUE

1 JOURNÉE



Cité Céramique © N. Héron



Cité Céramique © G. Jonca

**49€** / personne

(pour un groupe de 20 à 40 pers.)

## INFOS PRATIQUES

**Validité :** les lundis, jeudis et vendredis (sauf en août)

**Effectif maximum :**  
40 personnes

**Ville concernée :**  
• Sèvres



Cité Céramique © M. Mylonas

**10h00** ➤ **Découverte de la Production de porcelaine de Sèvres :** une salle d'exposition agrémentée de projections vidéo vous permettra de comprendre les techniques de fabrication de la fameuse porcelaine, de la fabrication de la pâte à la décoration en passant par le façonnage. Vous circulerez ensuite dans ce lieu de production unique au monde, en activité depuis le XVIII<sup>ème</sup> siècle. La visite de deux ateliers vous offrira l'opportunité d'admirer le savoir-faire des artisans travaillant dans un souci de perfection universellement reconnu.

**Déjeuner dans un restaurant de Sèvres.**

**Visite guidée des Collections de Sèvres-Cité de la céramique :** depuis le début du XIX<sup>ème</sup> siècle, elle présente un vaste panorama des arts du feu et rassemble plus de 50 000 pièces issues de tous les pays et de toutes les époques : une occasion rare de contempler des chefs-d'œuvre de terre cuite antique, de faïence italienne, de porcelaine chinoise mais aussi les plus belles créations de la célèbre Manufacture. Un parcours contemporain présente également un ensemble d'œuvres en céramique modernes et contemporaines, des années 50 à nos jours, avec des réalisations de grandes figures artistiques comme Louise Bourgeois, Alexander Calder, Pablo Picasso, Ettore Sottsass et Pierre Soulages.

**16h00** ➤ **Fin du programme.**

## A LA DÉCOUVERTE DES MÉTIERS D'ART

NOUVEAUTÉ

1/2 JOURNÉE

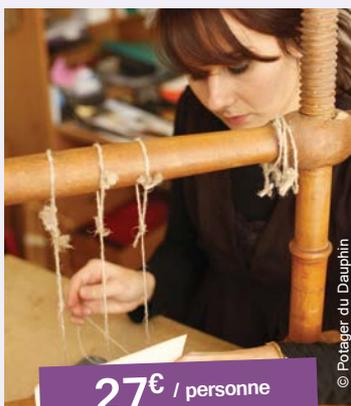
### INFOS PRATIQUES

Validité : du lundi au vendredi

Effectif maximum :  
30 personnes

Ville concernée :

- Meudon



© Potager du Dauphin

27€ / personne

(pour un groupe de 20 à 30 pers.)

**14h30** ➤ **Le Potager du Dauphin**, créé par le Marquis de Louvois, ministre du roi Louis XIV, a été réaménagé en **hôtel d'activités artisanales dédié aux Métiers d'Art**. Inauguré en 2008, il accueille désormais une douzaine d'artisans, dont certains vous dévoileront leur savoir-faire. Au cours de cette visite exceptionnelle, vous rencontrerez des personnages passionnés et pourrez assister à des démonstrations de dorure sur bois, reliure de livres anciens, restauration de peintures ou encore de création de vitraux et d'objets laqués.

L'après-midi se terminera par une collation dans un restaurant de Meudon.

**17h30** ➤ Fin du programme.

## FLEURS ET SENTEURS DE L'IMPÉRATRICE

1/2 JOURNÉE

### INFOS PRATIQUES

Validité : tous les jours  
(sauf les dimanches)

Particularité :  
pas de gratuité

Ville concernée :

- Rueil-Malmaison

Circuit en partenariat avec  
l'Office du Tourisme de  
Rueil-Malmaison.



Atelier Parfum © Candaria

29€ / personne

(pour un groupe de 17 à 25 pers.)

**14h30** ➤ **Visite du château de la Petite Malmaison** où Joséphine pratiquait sa passion pour la botanique. Elle y acclimatait des plantes tropicales et cultivait, pour leurs senteurs subtiles, le jasmin, la rose ou la violette.

Dans les salons du château, découvrez à votre tour **l'univers fascinant du parfum**, au cours **d'un atelier inédit animé par des professionnels**. A partir de devinettes olfactives, vous apprendrez à reconnaître les différentes notes (épicées, boisées ou fleuries) et serez invités à créer deux fragrances personnelles. En souvenir, vous pourrez emporter un échantillon des eaux de toilette que vous aurez composées.

**17h15** ➤ Fin du programme.

## CROISIÈRE AU CŒUR DU PORT DE GENNEVILLIERS

1/2 JOURNÉE

### INFOS PRATIQUES

Validité : Mardi 15 mars 2016, Mardi 12 avril, Mardi 10 mai, Mardi 31 mai, Vendredi 10 juin, Mardi 21 juin, Mardi 20 septembre, Mardi 18 octobre, Lundi 7 novembre.

Ville concernée :

- Gennevilliers

Circuit en partenariat avec  
Ports de Paris



Port de Gennevilliers © Paris de Paris

17€ / personne

(pour un groupe de 20 à 50 pers.)

**14h30** ➤ Au cours de cette croisière fluviale, **les infrastructures impressionnantes du port de Gennevilliers** vous seront présentées. Le parcours au cœur de ce pôle majeur de l'activité portuaire en Ile-de-France, vous donnera l'occasion d'en savoir plus sur le transport fluvial des marchandises, d'observer l'activité du centre de conteneurs régional et d'apercevoir les diverses autres activités du port (BTP, métallurgie, agro-alimentaire, environnement et valorisation des déchets, produits énergétiques, logistique...)

La croisière sera suivie d'une collation servie au restaurant du port.

**17h00** ➤ Fin du programme.

# TEMPLE DE L'OVALIE ET FAMEUSES ÉCURIES

NOUVEAUTÉ

1 JOURNÉE



© Stade Jean Bouin



Haras de Jardy © J.L. Dolmaire

54€ / personne

(pour un groupe de 20 à 50 pers.)

## INFOS PRATIQUES

Validité : du lundi au vendredi

Villes concernées :

- Paris 16<sup>ème</sup>
- Marnes-la-Coquette



Haras de Jardy © Crazy Horse

**10h00** ➤ **Visite guidée du stade Jean Bouin** : Dans cette enceinte entièrement conçue par l'architecte Rudy Ricciotti, le Club de Rugby du Stade Français Paris vous invite à découvrir en exclusivité ses nouvelles installations sportives. Des espaces inédits inconnus du grand public comme la zone vestiaire, la salle de presse et le terrain d'entraînement vous seront dévoilés. Vous pourrez également admirer l'incroyable résille de béton et de verre qui fait de ce stade une véritable prouesse architecturale.

### Déjeuner au Club House du golf de Jardy.

**Visite guidée du haras de Jardy** : vous ne pourrez qu'être séduit par l'architecture anglo-normande et le cadre bucolique de ce site exceptionnel à seulement 30 minutes du centre de Paris. Découvrez l'histoire mouvementée de ce superbe haras construit à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, de l'élevage de pur-sang d'Edmond Blanc, de réputation internationale, à la fameuse écurie Boussac qui enregistrât près de 2 000 courses victorieuses...

Aujourd'hui, premier centre équestre de France, le haras de Jardy dispose d'équipements d'envergure permettant d'organiser de nombreux concours (saut d'obstacles, concours complet, dressage...).

**16h00** ➤ **Fin du programme.**



## LE GRAND FEU

1 SOIRÉE

### INFOS PRATIQUES

**Validité :** Samedi 10 septembre 2016

**Ville concernée :**

- Saint-Cloud



Le Grand Feu © Nicolas Chavance

de 26,10 € / personne  
à 62,10 € / personne

Comme chaque année, **le Domaine national de Saint-Cloud accueille le plus grand spectacle pyrotechnique d'Europe.**

Cet extraordinaire feu d'artifice utilise les techniques les plus innovantes dans le cadre majestueux du jardin imaginé par Le Nôtre. Ces feux contemporains font revivre le « superbe théâtre de cristal jaillissant » qui se présentait autrefois au Duc d'Orléans. Pendant près de deux heures, le ciel francilien s'embrase littéralement. Sur des musiques soigneusement sélectionnées, mélange de classiques et de célèbres bandes originales de films, une trentaine de « tableaux » se succèdent.

Devant la Grande Cascade, vous assisterez à un **spectacle époustouflant** qui ravira petits et grands et fera chavirer les cœurs jusqu'au bouquet final, véritable déluge de feu !



## UNE JOURNÉE AU CIRQUE

1 JOURNÉE

### INFOS PRATIQUES

**Validité :** nous consulter pour les dates ouvertes

**Particularité :** déjeuner boissons non comprises

**Ville concernée :**

- Villeneuve-la-Garenne



Une journée au cirque © M.L. Le Goff

35€ / adulte  
30€ / enfant

(pour un groupe de 30 pers. minimum)

**09h30** ➤ **Tous en piste pour l'entraînement avec les artistes !** Le Cirque de Paris propose aux petits comme aux grands une initiation aux différents arts de la piste. Au cours de cette animation-spectacle unique, les artistes partagent leur expérience avec les spectateurs qui démontrent ou révèlent des talents parfois inconnus.

**Déjeuner sous chapiteau en compagnie des artistes.**

**14h00** ➤ **Tous au spectacle** pour une représentation de cirque traditionnel pendant laquelle clowns, trapézistes, acrobates, magiciens rivaliseront d'adresse et de gaieté pour vous faire vivre des moments lumineux !

*Pendant l'heure du déjeuner ou après le spectacle, vous pouvez découvrir le petit musée du cirque et faire un tour sur le Carrousel 1900.*

**16h00** ➤ **Fin du programme.**

# Encore quelques idées pour vos programmes « sur mesure » !

.....  
N'HÉSITEZ  
PAS À NOUS  
CONSULTER !  
.....

L'ensemble des circuits proposés dans cette brochure constitue des suggestions qui peuvent être modulées au gré de vos envies !

Hauts-de-Seine Réservation se met à votre service pour réaliser des programmes :

À la carte

- Des excursions avec d'autres possibilités de visites dans les Hauts-de-Seine mais aussi à Paris et en Ile-de-France.
- Des courts-séjours avec des propositions d'hébergement adaptées à vos besoins.

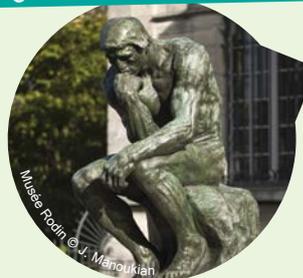
## NOUS VOUS PROPOSONS PAR EXEMPLE :

Des visites privilégiées dans des lieux insolites :



La forteresse du  
Mont Valérien à  
Suresnes

➤ (Musée de la  
colombophilie militaire,  
salle des transmissions)



Le Musée Rodin - Meudon

➤ (La maison, l'atelier et la  
tombe du célèbre sculpteur)



Le séminaire de Saint-Sulpice  
à Issy-les-Moulineaux

➤ (Ancien logis de la Reine Margot  
conservant un nymphée du XVII<sup>ème</sup> siècle,  
bâtiments et Grande chapelle du XIX<sup>ème</sup> siècle)

Le musée Renault  
à Boulogne-Billancourt

➤ (Musée historique de  
l'industrie Renault)

Les vignes de Suresnes

➤ (1<sup>er</sup> Vignoble d'Ile-de-France)

Des visites techniques :



Le SIAAP  
Usine Seine Centre de Colombes  
et Cité de l'Eau

➤ (Usine de traitement des eaux en  
agglomération parisienne)



La Poste

➤ (Plateforme Industrielle du  
Courrier de Villeneuve-La-Garenne)

Chevalier Conservation - Colombes

➤ (Prestigieux atelier de restauration de  
tapisseries)

Le treuil de Carrière de Châtillon



## CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION

Articles R-211-3 à R-211-11 du Code du Tourisme- (Loi du 22/07/2009)

### ARTICLE R211-3

- Sous réserve des exclusions prévues au deuxième alinéa de l'article L.211-7, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section.

En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, pour le voyage délivré à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés. La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par les dispositions réglementaires de la présente section.

### ARTICLE R211-3-1

L'échange d'informations précontractuelles ou la mise à disposition des conditions contractuelles est effectué par écrit. Ils peuvent se faire par voie électronique dans les conditions de validité et d'exercice prévues aux articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Sont mentionnés le nom ou le raison sociale et l'adresse du vendeur ainsi que l'indication de son immatriculation au registre prévu au a de l'article L. 141-3 ou, le cas échéant, le nom, l'adresse et l'indication de l'immatriculation de la fédération ou de l'union mentionnées ou deuxième alinéa de l'article R.211-2.

### ARTICLE R211-4

Préalablement à la conclusion du contrat, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :

- 1° la destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés;
- 2° le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages de pays d'accueil ;
- 3° les prestations de restauration proposées ;
- 4° la description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
- 5° les formalités administratives et sanitaires à accomplir par les nationaux ou par les ressortissants d'un autre Etat membre de l'Union européenne ou un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ;
- 6° les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix ;
- 7° la taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de 21 jours avant le départ ;
- 8° le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte ;
- 9° le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde ;
- 9° les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R.211-8 ;
- 10° les conditions d'annulation de nature contractuelle ;
- 11° les conditions d'annulation définies aux articles R.211-9, R.211-10 et R.211-11 ;
- 12° l'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ;
- 13° lorsque le contrat comporte des prestations de transport aérien, l'information, pour chaque tronçon de vol, prévue aux articles R.211-15 à R.211-18.

### Article R211-5

Modifié par Décret n° 2009-1650 du 23 décembre 2009 – art 1.  
L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quel élément.

En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées au consommateur avant la conclusion du contrat.

### ARTICLE R211-6

Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Lorsque le contrat est conclu par voie électronique, il est fait application des articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Le contrat doit comporter les clauses suivantes :

- 1° le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur ;
- 2° la destination ou les destinations du voyage, et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates ;
- 3° les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates et lieux de départ et de retour ;
- 4° le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil ;
- 5° les prestations de restauration proposées ;
- 6° l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
- 7° les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ;
- 8° le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article 100 R.211-8 ;
- 9° l'indication s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ;
- 10° le calendrier et les modalités de paiement du prix ; le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30% du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour ;
- 11° les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ;
- 12° les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au vendeur, et le cas échéant, signalée par écrit, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ;
- 13° la date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article R.211-4 ;
- 14° les conditions d'annulation de nature contractuelle ;
- 15° les conditions d'annulation prévues aux articles R.211-9, R.211-10 et R.211-11 ;
- 16° les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur ;

17° les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur),

ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus ;

18° la date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ;

19° l'engagement de fournir, par écrit, à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes :

- a) le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur ;
  - b) pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour.
- 20° la clause de résiliation et de remboursement sans pénalités des sommes versées par l'acheteur en cas de non-respect de l'obligation d'information prévue au 13° de l'article R.211-4 ;
- 21° l'engagement de fournir à l'acheteur, en temps voulu avant le début du voyage ou du séjour, les heures de départ et d'arrivées.

### ARTICLE R211-7

L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet.

Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

### ARTICLE R211-8

Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L.211-12, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations de prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférent, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

### ARTICLE R211-9

Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat tel qu'une hausse significative du prix et lorsqu'il méconnaît l'obligation d'information mentionnée au 13° de l'article R.211-4, l'acheteur peut, sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception :

- soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ;
- soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ;

ou un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de départ.

### ARTICLE R211-10

Dans le cas prévu à l'article L.211-14, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception ; l'acheteur, sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date. Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

### ARTICLE R211-11

Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis :

- soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix ;
  - soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties.
- Les dispositions du présent article sont applicables en cas de non respect de l'obligation prévue au 13° de l'article R.211-4.

### CONDITIONS PARTICULIERES DE RESERVATION « GROUPES » DU RESEAU NATIONAL DES DESTINATIONS DEPARTEMENTALES

Article 1 - Les agences départementales de réservation  
Les Agences de Réservation Touristique, membres du Réseau National des Destinations Départementales (RN2D), sont conçues pour assurer la réservation et la vente de tous les types de prestations de loisirs et d'accueil, principalement en espace rural. Ils facilitent la démarche du public en lui offrant un choix de nombreuses prestations et en assurant une réservation rapide et sûre. Les Agences de Réservation Touristique sont des instruments d'intérêt général mis à la disposition de tous les types de prestataires qui en sont membres et qui ont passé avec eux une convention de mandat.

### Article 1 bis - Information

La présente brochure constitue l'offre préalable visée par les conditions générales ci-contre et elle engage Hauts-de-Seine Réservation. Toutefois des modifications peuvent naturellement intervenir dans la nature des prestations. Conformément à l'article R211-5 du Code du Tourisme, si des modifications intervenaient, elles seraient portées par écrit à la connaissance du client, par l'Agence de Réservation Touristique avant la conclusion du contrat.

### Article 2 - Responsabilité

L'Agence de Réservation Touristique est responsable dans les termes de l'article L.211-16 du Code du Tourisme, qui stipule :

« Toute personne physique ou morale qui se livre aux opérations mentionnées à l'article L.211-1 est responsable de plein droit à l'égard de l'acheteur de la bonne exécution des obligations résultant du contrat, que ce contrat ait été conclu à distance ou non et que ces obligations soient à exécuter par elle-même ou par d'autres prestataires de services, sans préjudice de son droit de recours contre ceux-ci et dans la limite des dédommagements prévus par les conventions internationales.

Toutefois elle peut s'exonérer de tout ou partie de sa responsabilité en apportant la preuve que l'inexécution ou la mauvaise exécution du contrat est imputable soit à l'acheteur, soit au fait, imprévisible et insurmontable, d'un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues au contrat, soit à un cas de force majeure. »

### Article 3 - Réservation

La réservation devient ferme lorsqu'un acompte représentant 25% du prix du séjour et un exemplaire du contrat signé par le client, ont été retournés à l'Agence de Réservation Touristique avant la date limite figurant sur le contrat.

Cependant toute option téléphonique ou écrite n'est reconnue par l'Agence de Réservation que comme une prise d'intérêt à l'une de ses réalisations. Elle ne peut occasionner aucune réservation de sa part.

### Article 4 - Inscriptions tardives

En cas d'inscriptions tardives moins de 30 jours avant le début du séjour, la totalité du règlement sera exigée à la réservation.

### Article 5 - Règlement du solde

Le client devra verser au service de réservation, sur présentation d'une facture, le solde de la prestation convenue et restant due, et ceci un mois avant le début des prestations (excursion, séjour,...), sous réserve du respect de l'article R.211-6,10 du Code du Tourisme, ainsi que la liste nominative des membres du groupe comportant la liste précise des personnes partageant les chambres. Le client n'ayant pas versé le solde à la date convenue est considéré comme ayant annulé son voyage. Dès lors, la prestation est de nouveau offerte à la vente et aucun remboursement ne sera effectué.

### Article 6 - Bons d'échange

Dès réception du solde, l'agence de réservation adresse au client un bon d'échange que celui-ci doit remettre au(x) prestataire(s) lors de son arrivée, et éventuellement pendant le séjour.

### Article 7 - Arrivée

Le groupe doit se présenter au jour et à l'heure mentionnés sur le (ou les) bon(s) d'échange. En cas d'arrivée tardive ou différée ou d'empêchement de dernière minute, le client doit prévenir directement le(s) prestataire(s) dont l'adresse et le téléphone figurent sur le(s) bon(s) d'échange. Les prestations non consommées au titre de ce retard resteront dues et ne pourront donner lieu à aucun remboursement.

### Article 8 - Annulation

Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée ou par télégramme à l'Agence de Réservation Touristique. L'annulation émanant du client entraîne, outre les frais de dossier, les retenues suivantes :

- a) D'individuels dans un groupe :
    - annulation plus de 30 jours avant le début du séjour : 10 % du prix du séjour,
    - annulation entre le 30ème et le 21ème jour inclus : 25 % du prix du séjour,
    - annulation entre le 20ème et le 8ème jour inclus : 50 % du prix du séjour,
    - annulation entre le 7ème et le 2ème jour inclus : 75 % du prix du séjour,
    - annulation à moins de 2 jours : 90 % du prix du séjour.
- En cas de non présentation du client, il ne sera procédé à aucun remboursement.
- b) D'un groupe :
    - jusqu'à 60 jours avant le départ : 23€ / personne,
    - entre 30 et 21 jours : 25 % du forfait / personne,
    - entre 20 et 8 jours : 50 % du forfait / personne,
    - entre 7 et 2 jours : 75 % du forfait / personne,
    - moins de 2 jours du départ ou non présentation du groupe : 100 % du forfait / personne.

### Article 9 - Interruption de séjour

En cas d'interruption du séjour par le client, il ne sera procédé à aucun remboursement.

### Article 10 - Assurances

L'Agence de Réservation Touristique attire l'attention du client sur la possibilité de souscrire un contrat d'assurance couvrant les conséquences d'une annulation résultant de certaines causes

Article 11 - Modification par le service de réservation d'un élément substantiel du contrat  
Se reporter à l'article R211-9 du Code du Tourisme.

### Article 12 - Annulation du fait du vendeur

Se reporter à l'article R211-10 du Code du Tourisme.

Article 13 - Empêchement pour le vendeur de fournir en cours de séjour les prestations prévues dans le contrat  
Se reporter à l'article R211-11 du Code du Tourisme.

### Article 14 - Réclamation

Toute réclamation relative à l'inexécution ou à la mauvaise exécution du contrat doit être adressée à l'Agence de Réservation Touristique dans les meilleurs délais, par lettre recommandée avec accusé de réception, et peut être signalée par écrit, éventuellement à l'organisateur du voyage et au prestataire de service concerné.

### Article 15 - Hôtels

Les prix comprennent la location de la chambre et le petit déjeuner, la demi-pension ou la pension complète. Sauf indication contraire, ils ne comprennent pas les boissons de repas. Lorsqu'un client occupe seul une chambre prévue pour loger deux personnes, il lui est facturé un supplément dénommé «supplément chambre individuelle». Le jour du départ, la chambre doit être libérée avant midi.

### Article 16 - Assurance Responsabilité Civile Professionnelle

Le client est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il est invité à vérifier s'il possède toutes les assurances nécessaires le couvrant pendant son circuit (assurance non proposée par l'agence de réservation).

Hauts-de-Seine Réservation a souscrit une assurance Responsabilité Civile Professionnelle auprès d'Axa à hauteur de 2.349.255 € par année d'assurance et par sinistre, dommages corporels, matériels et immatériels confondus sous contrat n° 2587458204 afin de couvrir les conséquences de la Responsabilité Civile Professionnelle que l'agence de réservation touristique peut encourir.

### Comité Départemental du Tourisme des Hauts-de-Seine

Forme juridique : Association Loi 1901 - N° SIRET : 435 329 602 00039  
N°immatriculation : IM 092100023 - Garantie financière : APS 30 000€  
Siège social : Le Reflet - 14 avenue François Arago - 92000 Nanterre  
Téléphone : 01 46 93 92 92

Conformément à la loi «Informatique et libertés» les informations nominatives du dossier de réservation sont obligatoires. Un droit d'accès et de rectification peut être exercé auprès du service de réservation et sauf opposition expresse, ces informations pourront faire l'objet d'une cession commerciale.

Edition du mois de septembre 2015 - Les photos de cette brochure à caractère d'ambiance sont non contractuelles.

# RESTEZ EN CONTACT AVEC LE RESEAU



Pour répondre à toutes vos demandes de séjours et excursions en France, nos conseillers Destination Groupes, présents dans 48 Agences de Réservation Touristiques implantées au cœur des destinations, vous proposent une large gamme d'hébergements, visites, spectacles, et autres expériences des plus classiques aux plus insolites. Ambassadeurs de leurs territoires, à la fois passionnés et professionnels reconnus depuis plus de 30 ans, ils sauront vous proposer des solutions sur-mesure pour tous vos projets. À travers des valeurs et engagements partagés tels que la proximité et l'expertise, nos équipes deviendront de véritables accélérateurs de réussite pour vos voyages en groupes. N'hésitez pas à les contacter !

## ALSACE-LORRAINE CHAMPAGNE-ARDENNE

**10 AUBE**  
Tél: 03 25 42 50 83  
www.aube-champagne.com  
estelle.mazard@aube-champagne.com

**52 HAUTE-MARNE**  
Tél: 03 25 30 31 90  
www.tourisme-hautemarne.com  
groupes@tourisme-hautemarne.com

**57 MOSELLE**  
Tél: 03 87 37 57 67 / 58 81  
www.moselle-tourisme.com  
groupes@moselle-tourisme.com

## AQUITAINE LIMOUSIN POITOU-CHARENTES

**16 CHARENTE**  
Tél: 05 45 69 40 49  
www.lacharente.com  
g.lalande@lacharente.com

**19 CORREZE**  
Tél: 05 55 29 58 67  
www.tourismecorreze.com  
pbreuil@correze.fr

**24 DORDOGNE**  
Tél: 05 53 35 50 33  
www.perigord-reservation.com  
groupes@tourismeperigord.com

**79 DEUX-SEVRES**  
Tél: 05 49 77 87 79  
www.tourisme-deux-sevres.com  
smatrat@adt79.fr

**87 HAUTE-VIENNE**  
Tél: 05 55 79 72 45  
www.tourisme-hautevienne.com  
reservationtourisme@cdt87.com

## AUVERGNE RHONE-ALPES

**03 ALLIER**  
Tél: 04 70 46 81 63  
www.allier-auvergne-tourisme.com  
c.burdet@allier-tourisme.net

**42 LOIRE**  
Tél: 04 77 59 96 70  
www.reservation.loiretourisme.com  
agencereservation@loiretourisme.com

**43 HAUTE-LOIRE**  
Tél: 04 71 07 41 65  
www.auvergnevacances.com  
groupes@auvergnevacances.com

**73/74 SAVOIE  
MONTBLANC**  
Tél: 04 58 14 04 80  
www.savoie-mont-blanc-  
reservation.com  
resagroupe@smbreservation.com

## BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

**25 DOUBS**  
Tél: 03 81 21 29 77  
www.doubs.travel/groupes  
jean-david.garrelou@doubs.com

**39 JURA**  
Tél: 03 84 87 08 88  
www.jura-reservation.com  
elise.dubief@jura-tourism.com

**70 HAUTE-SAONE**  
Tél: 03 84 97 78 55  
www.destination70.com  
groupes@destination70.com

**89 YONNE**  
Tél: 03 86 72 92 10  
www.tourisme-yonne.com  
groupes@tourisme-yonne.com

**90 TERRITOIRE  
DE BELFORT**  
Tél: 03 84 55 90 84  
www.belfort-tourisme.com  
groupes@belfort-tourisme.com

## BRETAGNE **22 COTES D'ARMOR**

Tél: 02 96 62 72 23  
www.cotesdarmor.com  
groupes.cotesdarmor@cad22.com

**35 HAUTE BRETAGNE  
- ILLE-ET-VILAINE**  
Tél: 02 99 78 50 30  
www.bretagne35.com  
t.guerin@bretagne35.com

## CENTRE - VAL DE LOIRE

**18 BERRY - CHER**  
Tél: 02 48 48 00 18  
www.berryprovince.com  
nathalie.roger@ad2t.fr

**28 EURE-ET-LOIR**  
Tél: 02 37 84 01 02  
www.tourisme28.com  
maxime.darras@tourisme28.com

**36 BERRY - INDRE**  
Tél: 02 54 07 36 56  
www.berryprovince.com  
acommune@berry.fr

**37 INDRE-ET-LOIRE**  
Tél: 02 47 27 27 32  
www.valde Loire-tourisme.fr  
groupes@valde Loire-tourisme.fr

**45 LOIRET**  
Tél: 02 38 62 97 34  
www.reservation-loiret.com  
groupes@reservation-loiret.com

## ILE-DE-FRANCE

**77 SEINE-ET-MARNE**  
Tél: 01 60 39 60 45  
www.tourisme77.fr  
puente@tourisme77.fr

**92 HAUTS-DE-SEINE**  
Tél: 01 46 93 03 01  
www.tourisme92.com  
reservation@tourisme92.com

**93 SEINE-SAINT-DENIS**  
Tél: 01 49 15 98 98  
www.tourisme93.com  
groupes@tourisme93.com

**94 VAL DE MARNE**  
Tél: 01 55 09 30 73  
www.tourisme-valdemarne.com  
resa@tourisme-valdemarne.com

**95 VAL D'OISE**  
Tél: 01 30 73 39 18  
www.valoise-tourisme.com  
ldemontoux@valoise-tourisme.com

## LANGUEDOC-ROUSSILLON MIDI PYRENEES

**09 ARIEGE**  
Tél: 05 61 02 30 72  
www.ariégepyrenees.com  
groupes@ariégepyrenees.com

**30 GARD**  
Tél: 04 66 36 98 13  
www.tourismegard.com  
reservation@tourismegard.com

**48 LOZERE**  
Tél: 04 66 65 71 91  
www.lozere-resa.com  
s.layrol@lozere-resa.com

**65 HAUTES-PYRENEES**  
Tél: 05 62 56 70 01  
www.tourisme-hautes-pyrenees.com  
laboutique.groupe@ha-py.fr

**81 TARN**  
Tél: 05 63 77 32 30  
www.tourisme-tarn.com  
groupes@tourisme-tarn.com

**82 TARN-ET-GARONNE**  
Tél: 05 63 21 79 65  
www.tourisme-tarnetgaronne.com  
armelle.giudicelli@tourisme82.com

## NORD-PAS-DE-CALAIS PICARDIE

**02 AISNE**  
Tél: 03 23 27 76 80  
www.evasion-aisne.com  
reservation@aisne-tourisme.com

**59 NORD**  
Tél: 03 20 57 52 79  
www.tourisme-nord.fr  
resagroupes@cdt-nord.fr

**60 OISE**  
Tél: 03 64 60 60 01  
www.oisetourisme.com  
reservation@oisetourisme.com

**62 PAS-DE-CALAIS**  
Tél: 03 21 10 34 40  
www.pas-de-calais-tourisme.com  
groupes@pas-de-calais.com

**80 SOMME**  
Tél: 03 22 71 22 74  
www.somme-tourisme.com  
groupes@somme-tourisme.com

## NORMANDIE

**27 EURE**  
Tél: 02 32 62 84 49  
www.eure-tourisme.fr  
groupes@eure-tourisme.fr

**61 ORNE**  
Tél: 02 33 15 00 06  
www.escaporne.fr  
groupes@cg61.fr

**76 SEINE-MARITIME**  
Tél: 02 35 12 10 10  
www.seine-maritime-tourisme.com  
reservation@cdt76.fr

## PAYS DE LA LOIRE

**44 LOIRE-ATLANTIQUE**  
Tél: 02 51 72 95 32  
www.ohlaloireatlantique.com  
resa@loireatlantique-  
developpement.fr

**53 MAYENNE**  
Tél: 02 43 53 52 43  
www.mayenne-tourisme.com  
reservation@mayenne-tourisme.com

**72 SARTHE**  
Tél: 02 72 88 18 75  
www.tourisme-en-sarthe.com  
reservation@sarthe-  
developpement.com

## PROVENCE ALPES COTED'AZUR

**05 HAUTES-ALPES**  
Tél: 04 92 53 22 03  
www.hautes-alpes-seminaires.fr  
isabelle.nicolas@hautes-alpes.net

## ILE DE LA REUNION

**974 ILE DE LA REUNION**  
Tél: 02 62 90 78 89  
www.resa.reunion.fr  
conception@reunion.fr

RÉSEAU NATIONAL  
DES DESTINATIONS DÉPARTEMENTALES

E-mail : groupes@Rn2d.net

www.destination-groupes.net

Le numéro d'immatriculation, le nom de l'assureur et du garant de chaque Agence de Réservation Touristique sont mentionnés dans les brochures départementales.

